

ITINÉRAIRE DE RANDONNÉE PÉDESTRE

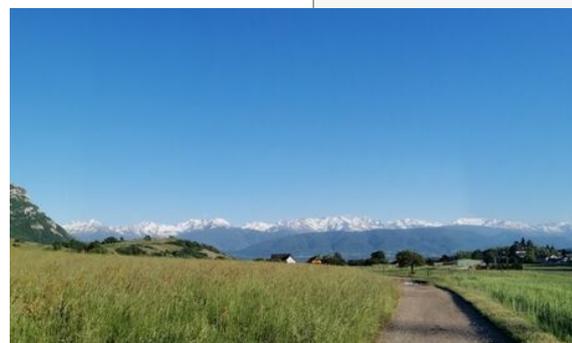
-  **2h00**
-  **9.749 km**
-  **68 m**
-  **68 m**
-  **Boucle**
-  **Itinéraire Balisé**

CHALLES-LES-EAUX
 Médipôle de Savoie, 300 avenue
 des Massettes
 Tél : **04 79 72 80 91**
 mairie.challes-les-
 eaux@wanadoo.fr

La boucle du marais des Noux

Départ : Médipôle de Savoie - En bus, ligne C arrêt "Médipole". De l'arrêt de bus partir en direction du grand parking de Médipole puis rejoindre le chemin goudronné situé au bout du parking. - Altitude : 309m - Point culminant : 364m

A deux pas de la ville, partez en famille vous ressourcer entre marais, bois et prairie avec en toile de fond le Mt Granier et les Belledonnes. Dans ce cadre bucolique, profitez d'un goûter à la ferme de Ramée. Chiens déconseillés (présence de patous).



©Jean-Yves Jacquier



©Jean-Yves Jacquier

BALISAGE : Balisage jaune

NATURE DU TERRAIN : Cailloux - Terre - Revêtement dur (goudron, ciment, plancher)

Cet itinéraire bucolique est façonné par l'activité agricole périurbaine et régi par un arrêté de biotope : il est important de respecter les lieux en veillant à ne pas laisser de déchets, les sentiers et ceux qui y travaillent.

D/ parking de Médipôle

1/ Rejoignez le chemin goudronné avec à droite Médipole et à gauche les prés. Longez le stade Marcel Basset et continuez sur la rue des Carpinelles jusqu'au carrefour puis prenez à gauche la rue Marcoz et suivez le balisage jaune.

2/ Au niveau de la rue Bel Air, prenez à gauche et continuez sur la route goudronnée à travers le lotissement.

3/ Au bout de la route, suivez le chemin en herbe et longez la zone marécageuse sur la gauche et les prés sur la droite.

Attention, lorsque les moutons sont présents dans les parcs (possible toute l'année), des "patous" (chiens de montagne des Pyrénées) accompagnent les troupeaux pour les protéger. Restez vigilants et ne vous approchez pas des parcs.

4/ Rejoignez la départementale 9, traversez la puis partez à gauche en longeant la route (attention à la circulation) jusqu'à l'entreprise d'abattage et élagage "Bois des montagnes" et la désormais célèbre statue de Johnny Hallyday.
Empruntez le chemin de la Matte qui part à droite juste après la statue.
Continuez ce chemin qui longe le marais des Noux (passage près d'une ferme, attention aux patous) et vous emmène ensuite en pleine campagne.

5/ Poursuivez votre promenade en direction de la ferme de Ramée ; celle-ci toujours en activité vous accueillera, si vous le souhaitez, pour un délicieux goûter et une présentation de ses produits de fabrication artisanale.

6/ Après le chemin de Ramée (en laissant la ferme à gauche), poursuivez sur le chemin de la Carette (passage à côté de la gentilhommière), puis prenez à gauche et montez le chemin de la Crouette.
Continuez ensuite sur le chemin de l'alouette (route principale) pour rejoindre le chemin du Puiset.

7/ Tournez à gauche chemin de la Roche, puis à droite chemin de Charmillon et suivez le chemin des plaines qui contourne le petit centre équestre.
Suivez le chemin agricole en restant à gauche à travers les champs.
Marchez une bonne dizaine de minutes jusqu'au bâtiment entouré d'une grille, empruntez le chemin qui monte entre les 2 antennes puis partez sur le sentier étroit à gauche de la 2ème antenne.

8/ Continuez à travers les sous-bois puis tournez à droite.
Le chemin descend tranquillement à travers les chênes pour rejoindre la route. Tournez à droite et continuez sur cette route.

9/ Prenez à gauche (au niveau du panneau 625 - 627) et descendez la route en direction de la ferme de Bois Plan.
Passez devant la ferme et continuez sur la route goudronnée.
Tournez ensuite à droite après les maisons et suivez le sentier (balisage jaune).

10/ Pour le retour, suivez le panneau "Marais des Noux", par le chemin qui part à droite.
Rejoignez ensuite la départementale et le parking de Médipole.

Le marais des Noux :

Il s'agit d'une des dernières zones d'élevage de l'agglomération chambérienne formant une mosaïque de cultures, prairies, haies et bosquets, entre lesquels de petites dépressions sont à l'origine de milieux humides. Avec une surface d'une vingtaine d'hectares, le marais des Noux est le plus important de ces milieux.

Sa richesse environnementale et sa participation au réseau hydrique du bassin versant du lac du Bourget ont justifié sa protection par un arrêté préfectoral de biotope.

Avec le ruisseau de l'Albanne et le marais sur le ruisseau du Bondeloge, il forme une des composantes importantes du corridor biologique entre le massif des Bauges et le massif de la Chartreuse. Ce site regorge d'intérêts naturalistes.

Le maintien de saules têtards et d'arbres fruitiers de haute tige offre des sites de nidification pour au moins trois couples de chouette chevêche.

Les aulnaies-frênaies du marais des Noux forment des boisements importants par leur surface et leur intérêt biologique à l'échelle de l'Europe. Un papillon également d'intérêt européen se reproduit dans les prairies humides de ce marais : l'azuré de la sanguisorbe. Des plantes rares, dont des orchidées protégées en Rhône-Alpes, s'y développent : la gymnadénie odorante, l'orchis à fleurs lâches et l'orchis des marais.